

# Règles de sécurité 2015-2016



## Accès à l'école

Tous les jours indiqués au calendrier scolaire, je me dois de fréquenter l'école avec assiduité.

### Arrivée :

Le matin et le midi, je me rends à l'école avec ponctualité. Pour ma sécurité, je dois arriver aux heures indiquées :

**Le matin : pas avant 7h55**

**L'après-midi : pas avant 12h45**

### Départ :

Si je dois quitter l'école en dehors des heures habituelles, ma sortie se fait par l'entrée principale, près du secrétariat.

### Entrées et sorties :

Au son de la 1<sup>re</sup> cloche, je cesse toute activité et je prends mon rang calmement. Au son de la 2<sup>e</sup> cloche, j'entre dans l'école tranquillement.

### Présences :

Dès mon arrivée dans la cour et pendant les heures de classe, je ne peux quitter l'école sans une demande écrite de mes parents signée par mon enseignant ou la direction.

### Déplacement :

Pendant les heures de cours, je me déplace calmement et toujours en silence de façon à ne pas déranger les autres élèves qui travaillent en classe.

Si je dois quitter mon groupe, je demande la permission à la personne responsable et je circule avec un laissez-passer.

En tout temps et en tous lieux, je circule de façon sécuritaire.

### Dîneurs :

Si je suis un élève dîneur ou si je dîne au service de garde, je dois rester à l'intérieur des limites de l'école durant cette période. Ce qui veut dire que je dois constamment rester dans la cour de récréation à moins de présenter, à la **surveillante**, une demande écrite de mes parents expliquant pourquoi je dois quitter. Si je dîne à la maison, je dois respecter l'heure de retour (**12h45**).

### Visiteurs et parents à l'école :

Tout visiteur ou parent doit se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école. La secrétaire vous remettra un laissez-passer. Si vous désirez rencontrer un enseignant ou la direction, il faut prendre rendez-vous.

De plus, afin d'accroître la sécurité des élèves sur la cour d'école, nous demandons aux parents de rester à l'extérieur de la cour aux entrées et sorties des élèves soit de 7h55 à 8h15, de 11h30 à 13h00 et de 15h00 à 15h10.

Les parents du service de garde **ne peuvent se présenter avant 15h10** pour récupérer leur enfant, ceci afin d'éviter les problèmes de circulation à la sortie des élèves.

# Code de vie 2015-2016

## *Main dans la main pour aller plus loin!*



Les règles répondent aux attentes que tous ont envers les autres en matière de comportement. Elles permettent d'apprendre et de vivre en groupe d'une façon satisfaisante. Elles permettent d'actualiser les orientations et les valeurs inhérentes au projet éducatif de l'école. Essentielles à moyen terme, elles développent l'autocontrôle et elles contribuent à augmenter l'estime de soi de l'élève. Elles favorisent chez l'élève la création de liens significatifs et l'apprentissage de comportements adaptés. La démarche qui actualise cette approche vise à aider le jeune à élaborer des solutions à des problèmes et non à trouver des coupables. Les règles sont connues, comprises, partagées et raisonnables

### **1- Respect de soi**

À l'école j'apprends à me connaître, à développer ma personnalité et à accroître mes talents et mon autonomie.

- 1.1 À l'école, je porte des vêtements propres et adaptés aux lieux, aux circonstances et aux saisons. Les vêtements et accessoires à connotation subversive ne sont pas autorisés.
- 1.2 En éducation physique, je dois porter un gaminet (tee-shirt), un short ou un pantalon sport et des souliers de course avec des semelles qui ne marquent pas le plancher.
- 1.3 Je travaille de mon mieux et je participe à mon apprentissage (code de vie de la classe).
- 1.4 En toutes circonstances, je reste calme dans mes gestes et dans mes paroles.
- 1.5 Je laisse à la maison tout objet qui pourrait nuire à mes apprentissages ou à la sécurité des autres et à la mienne.
- 1.6 Chaque élève est responsable de ce qu'il apporte à l'école.

### **2- Respect des autres**

À l'école j'apprends à connaître les autres, à les accepter dans leurs différences et à vivre en harmonie avec eux.

- 2.1 Je fais preuve de civisme dans mes relations avec les autres par des attitudes courtoises.
- 2.2 Dans mon attitude et mon langage, je suis poli(e) et respectueux(euse) avec les pairs (les élèves) et les adultes de l'école.
- 2.3 J'évite de poser des gestes de violence ou d'intimidation dans mes relations avec les autres.
- 2.4 Je règle mes différends de façon "pacifique" et, au besoin, je demande l'aide d'un adulte. Je fais des efforts pour être tolérant(e).

### 3- Respect de l'environnement

À l'école, je respecte mon environnement, je l'améliore et j'aide à le rendre accueillant

- 3.1 Je collabore avec le concierge et je garde mon école propre autant à l'extérieur qu'à l'intérieur
- 3.2 Je respecte le matériel et les lieux dont je me sers.
- 3.3 J'identifie tous mes effets personnels et j'en prends soin.

#### Conséquences possibles lors du non-respect du code de vie de l'école (référentiel d'actions à appliquer)

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| 1 <sup>re</sup> étape | Avertissement verbal   |
| 2 <sup>e</sup> étape: | Remise d'un Penses-y + conséquence possible<br>Récréation supervisée pour apprendre à jouer<br>Fiche de réflexion<br>Excuses verbales ou écrites<br>Retrait de l'activité<br>Geste réparateur<br>Retrait d'une récréation<br>Retenue après l'école   |
| 3 <sup>e</sup> étape  | <b>Suspension à l'interne</b><br>1- L'élève est immédiatement retiré de ses cours après l'événement.<br>2- Une journée de suspension à l'interne avec travaux fournis par l'enseignant, l'élève est supervisé par la technicienne en éducation spécialisée.<br>3- Le "Penses-y" est acheminé à la maison.<br>4- Le temps perdu lors de la journée de suspension pourrait être repris lors d'une journée pédagogique.   |
| 4 <sup>e</sup> étape  | <b>Suspension à l'externe</b><br>1- L'élève est immédiatement retiré de ses cours après l'événement.<br>2- Une journée de suspension à la maison avec travaux fournis par l'enseignant.<br>3- Un formulaire de suspension à l'externe est acheminé aux parents.<br>4- Si les travaux ne sont pas terminés, il y aura reprise de temps lors d'une journée pédagogique.<br>5- Lors du retour, une rencontre avec l'élève, les parents et la direction est obligatoire. |

Une suspension pourra être donnée lors de violence verbale ou physique grave envers les pairs ou les adultes de l'école. La décision de déterminer s'il y a matière à suspension relève de la direction de l'école.

\*Lorsque la sécurité de l'élève ou de ceux qui l'entourent est compromise, l'utilisation de mesures contraignantes pourrait s'avérer nécessaire. Ces mesures seront toujours utilisées en dernier recours et un appel aux parents sera fait.

# MANQUEMENTS MAJEURS

Manquements majeurs	Mesures appliquées
<p>A) Toute forme d'intimidation<sup>1</sup> et de violence<sup>2</sup> envers toute personne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agression physique</li> <li>▪ Bagarre</li> <li>▪ Langage grossier et vulgaire</li> <li>▪ Taxage</li> <li>▪ Cyber intimidation</li> <li>▪ Etc.</li> </ul>	<p>Selon la gravité, mesures et sanctions déterminées dans notre <b>référentiel d'actions à appliquer</b> pour les auteurs de violence et d'intimidation.</p> <p><b>La direction ou l'intervenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Verra à ce que les mesures mises en place pour soutenir l'élève soient appliquées et respectées.</li> <li>▪ Verra également à modifier les mesures si elles ne sont pas efficaces.</li> </ul> <p>Un suivi aux parents sera donné pour les informer de la situation et voir comment ils s'organisent avec le soutien offert.</p>
<p>B) Vol ou vandalisme</p>	<p>Mesures de réparation et/ou remboursement. Possibilité de suspension.</p>
<p>C) Possession d'arme et d'objets dangereux<sup>3</sup> ;</p> <p><i>Arme blanche</i> (couteau, épée, etc.)</p> <p><i>Arme par destination</i> (objet dont la fonction première n'est pas d'être une arme mais qui est utilisé, ou destiné à être utilisé comme tel dans certaines situations.)</p>	<p>Saisie immédiate de l'arme. Selon la gravité, mesures et sanctions déterminés dans notre <b>référentiel d'actions à appliquer</b> pour les auteurs de violence et d'intimidation.</p>
<p>D) Toute consommation sans ordonnance médicale et le trafic de psychotropes<sup>4</sup> sont interdits.</p>	<p>Tout élève pour qui la direction d'école démontre qu'il contrevient, pourra être expulsé d'une école ou des écoles de la Commission scolaire par le conseil des commissaires (politique de la Commission scolaire).</p>
<p>E) Utilisation d'appareils électroniques :</p> <p>Il est interdit de compromettre la vie privée de toute personne en utilisant de façon inadéquate tout appareil électronique de quelque nature qu'il soit, notamment, cellulaire, lecteur MP3, appareil photo (ex : filmer, enregistrer la voix, photographier, etc.)</p>	<p>En cas de contravention, la direction confisquera l'appareil et les parents devront se présenter à l'école pour le réclamer.</p>

## Interventions pouvant être suggérées aux parents en cas d'intimidation et de violence

- Travailler en partenariat avec l'école.
- Discuter avec votre enfant et lui donner des alternatives positives.
- Interdire ce comportement.
- Faire comprendre que vous prenez la situation très au sérieux.
- Expliquer la gravité et les conséquences de ses actes ou de ses paroles.
- Superviser ses activités (ordinateur, sorties).
- Exposer les conséquences possibles à l'intimidation (suspension, expulsion de l'école, plaintes policières, recours à la justice).

1 Intimidation: tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

2 Violence: toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

3 Objets dangereux : qui peuvent causer des blessures (ex : couteau, canif, laser, briquet, allumette, etc.)

4 Psychotrope : Un psychotrope désigne une substance, ayant un effet sur l'activité cérébrale au niveau du système nerveux central. (tabac, alcool, drogues)

Voici le formulaire que nous utiliserons pour vous informer d'un manquement au code de vie de l'école (voir p. VIII et IX)



École Gérin-Lajoie  
PENSES-Y

Nom: \_\_\_\_\_ Groupe: \_\_\_\_\_

*Suivi par la T.E.S.*  *Avertissement verbal*

*Respect de soi:*  vêtements inadéquats  
 objets de la maison  
 autres: \_\_\_\_\_

Conséquence(s): \_\_\_\_\_

*Respect des autres:*  violence verbale  
 violence physique  
 autres: \_\_\_\_\_

Conséquence(s): \_\_\_\_\_

*Respect de l'environnement:*  vandalisme  
 autres: \_\_\_\_\_

Conséquence(s): \_\_\_\_\_

Intervenant: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Titre: \_\_\_\_\_

Commentaires: \_\_\_\_\_

Signature de l'élève: \_\_\_\_\_

Signature d'un parent: \_\_\_\_\_

Copie blanche: TES

Copie jaune: parents

Copie rose: Titulaire

# Systeme d'émulation



## 1- Super champion

- Remise des « Super champions » par la direction à chaque 2 mois dans les classes :
  - Amélioration du comportement et/ou du travail scolaire
  - Bonne performance académique
  - Respect du code de vie de l'école et/ou de la classe
  - Efforts soutenus
- Photos des élèves méritants sur le tableau d'honneur
- Rassemblement au gymnase à la fin de chaque 2 mois pour applaudir nos « Super champions »



## 2- Toupaix

- Chaque élève se voit attribuer un "Toupaix" lorsqu'il pose un geste pacifique ou environnemental. Une reconnaissance est faite lors de la remise des "Super champions".



# Code d'éthique pour l'informatique



## Code de conduite sur l'utilisation des TIC/Primaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

- J'utilise des mots qui sont polis et gentils : je ne dis pas de méchancetés.
- Je n'intimide pas les amis, je suis respectueux.
- Je prends soin du matériel que j'utilise.
- Je ne donne pas mon ou mes mots de passe et tout ce qui concerne ma vie privée.
- Je ne m'identifie pas et je ne fournis pas des renseignements personnels – les miens et ceux des autres.
- Je communique avec mon enseignant en utilisant l'adresse électronique fournie par la commission scolaire.
- Je respecte les droits d'auteur. Je dis d'où proviennent les textes, les photos, les images et la musique que j'utilise pour mes travaux.
- Pour mettre ma photo ou celle d'un ami, je dois demander à mes parents ou aux parents de l'ami.
- Si je mets la photo d'un adulte, je lui demande son autorisation.
- Je dois avoir l'autorisation pour utiliser un appareil électronique (ordinateur, téléphone, tablette, appareil photo, lecteur MP3, etc.) à l'école, que cet appareil m'appartienne ou non.

## Code de conduite sur l'utilisation des TIC/Primaire, 3<sup>e</sup> cycle

- J'utilise un langage respectueux et j'adopte un ton faisant preuve de civisme et de courtoisie.
- J'évite :
  - Le harcèlement sous toutes ses formes ;
  - La transmission ou l'accès à des contenus indécents ou pornographiques ;
  - La transmission ou l'accès à des contenus à caractère raciste, haineux, injurieux, violent, diffamatoire, discriminatoire, etc.
- Je prends soin du matériel que j'utilise
- Je n'utilise pas les équipements informatiques ou de télécommunications à des fins commerciales (vente ou achat de biens ou services) ;
- Je ne modifie ni ne détruit les logiciels ou les données d'autrui ;
- Je ne participe pas à des activités de piratage ou de sabotage des systèmes ou des réseaux informatiques.
- Je ne divulgue pas mes mots de passe et tout ce qui concerne ma vie privée.
- Je ne m'identifie pas et je ne fournis pas des renseignements personnels – les miens et ceux des autres.
- Je communique avec mon enseignant en utilisant l'adresse électronique fournie par la commission scolaire.
- Je respecte les droits d'auteur en vérifiant si ce que je veux utiliser est libre de droits. Si c'est le cas, je cite la provenance des textes, des photos, des images et de la musique que j'utilise pour mes travaux.
- Je protège les renseignements personnels et toutes les informations que j'ai en ma possession sur d'autres personnes.
- Je ne publie pas des renseignements personnels et des photos sans avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées.
- Je dois avoir l'autorisation pour utiliser un appareil électronique (ordinateur, téléphone, tablette, appareil photo, lecteur MP3, etc.) à l'école, que cet appareil m'appartienne ou non.

### Autorisation d'utilisation

Toute utilisation d'un ordinateur, du réseau internet ainsi que du courrier électronique par un élève doit être autorisée par un membre du personnel de l'école. L'utilisation des ordinateurs est un outil de communication et doit obligatoirement être relié aux activités d'apprentissage de l'élève.

Il est strictement interdit pour l'élève d'accéder à un contenu d'information de nature indécente. Tout élève ne respectant pas ce code d'éthique se verra retirer ses privilèges d'accès aux ordinateurs.



# Surveillance du midi

## Règles de vie

En tout temps, je respecte les adultes et les élèves de l'école dans mes gestes et mes paroles. En tout temps, je respecte les consignes données par ma surveillante.

### À la cafétéria

- Je reste à la place attribuée par ma surveillante
- J'adopte une attitude calme
- Je garde ma place propre
- J'attends le signal de ma surveillante pour quitter ma place
- Je dépose mes papiers et mes déchets dans le plateau
- Aucun échange de nourriture n'est accepté

### À la récréation du dîner

- Je demeure dans la cour de récréation en tout temps
- Si je dois entrer dans l'école, je demande la permission à ma surveillante
- Je joue de façon prudente
- Je laisse les roches par terre et j'utilise les cibles pour les balles de neige.

### S'il y a manquement aux règles de vie, voici les conséquences possibles :

Avertissement verbal

- 1- Retrait du groupe
- 2- Réflexion
- 3- Je me promène avec ma surveillante
- 4- Réparation
- 5- Retrait de la récréation du dîner
- 6- Retenue à l'heure du dîner
- 7- Avis écrit signé par mes parents
- 8- Suspension de la période du dîner; réflexion au local de la T.E.S.
- 9- Suspension à la maison pour un ou plusieurs jours (pour comportement grave)



Tout élève qui fait preuve de violence ou de manque de respect aura automatiquement une retenue à l'heure du dîner.



# Code de vie de la classe

# Code vie au gymnase

1. Dans le **vestiaire**, je me change **rapidement** et **silencieusement**.



2. Je me déplace en **rang silencieusement**.



3. Je porte mes **vêtements d'éducation physique**. Mes **espadrilles** sont **propres** et **bien lacées**.



4. J'**écoute** et je **respecte** toujours les **consignes** de mon enseignant.



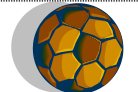
5. Au **sifflet**, j'**arrête tout** et je suis **silencieux**.



6. En tout temps, je **respecte les autres** dans mes **gestes** et mes **paroles**.



7. J'**utilise adéquatement le matériel** qui m'est confié.



8. Je suis **prudent** en tout temps et je garde le **contrôle de mes émotions**.



9. Je **participe** et je m'**implique** aux cours d'éducation physique **du début à la fin**.



10. Je **sors** du gymnase avec l'**autorisation** de mon enseignant.



J'ai pris connaissance du code de vie au gymnase et je m'engage à le respecter entièrement.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature d'un parent: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

École Gérin-Lajoie 2015-2016

Identification de l'élève	
<b>Nom :</b>	<b>Groupe :</b>
Engagements de l'élève	Cochez pour confirmer avoir bien compris vos engagements
<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai lu et je m'engage à respecter le code de vie de mon école ainsi que les règles de sécurité.</li> <li>Je m'engage à faire constamment des efforts pour apprendre les matières scolaires et pour développer mes habiletés.</li> <li>Je m'engage à apprendre à me respecter et à respecter les autres.</li> <li>Je m'engage à respecter les règles du code de vie de mon école et de ma classe.</li> <li>Lorsque je ne respecte pas le code de vie mis en place, il y a des mesures disciplinaires qui s'appliquent. Dans ces circonstances, je m'engage à accepter les conséquences qui m'aideront à réfléchir et à améliorer ma conduite, même si une des conséquences peut être la suspension à la maison pour une raison grave.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
J'ai pris connaissance du code d'éthique en informatique de l'école et je m'engage à le respecter entièrement.	<input type="checkbox"/>
Comme élève, je m'engage à porter une tenue vestimentaire décente en tout temps. Tous les vêtements, bijoux ou autres objets à connotation violente et de type militaire, sont défendus.	<input type="checkbox"/>
<b>Signature de l'élève :</b>	<b>Date :</b>

Autorisations		
Prise et utilisation de photos, en vue de la publication ou de la diffusion dans les médias ou sur internet	Oui, j'autorise que des photos de mon enfant soient prises	Non, je n'autorise pas que des photos de mon enfant soient prises.
<p>La direction de l'école et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) désirent obtenir votre consentement pour prendre et publier des photos de votre enfant dans le cadre de sorties éducatives, d'activités scolaires ou parascolaires, de projets de classes, etc., et ce, durant l'année scolaire 2015-2016. Ces photos pourraient être utilisées à des fins promotionnelles ou d'information et être publiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les publications de l'école (exemples : babillard, communiqués, album de fin d'année, site internet de la classe etc.) ainsi que sur le site Web de l'école.</li> <li>Dans les publications de la CSDGS (exemples : journal interne, rapport annuel, brochures, communiqués de presse, etc.) ainsi que sur le site Web, la page Facebook et le fil Twitter de la CSDGS.</li> <li>Dans les médias écrits ainsi que sur les sites Web, les pages Facebook et les fils Twitter des médias.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Code d'éthique en informatique	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas
J'ai pris connaissance du code d'éthique en informatique et je consens à ce que mon enfant utilise les services de l'école, incluant les services liés aux inforoutes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sorties éducatives à proximité de l'école	Oui, j'autorise	Non, je n'autorise pas
J'autorise mon enfant à participer à une ou plusieurs sorties éducatives à proximité de l'école. Il sera toujours accompagné d'un adulte responsable. Pour les activités qui nécessiteraient des coûts, elles seront approuvées par le conseil d'établissement et vous pourrez donner votre accord par le biais d'un communiqué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Engagements du parent ou du tuteur		Cochez pour confirmer avoir bien compris vos engagements
J'ai lu avec mon enfant le code de vie de l'école ainsi que les règles de sécurité. Je suis prêt(e) à l'aider à respecter son engagement et l'encourager dans ses efforts.		<input type="checkbox"/>
Je m'engage à ce que mon enfant porte une tenue vestimentaire décente en tout temps.		<input type="checkbox"/>
<b>En foi de quoi, j'ai signé ce document le :</b> (date)	<b>Nom du parent ou du tuteur :</b> (Écrire en lettres moulées)	
<b>Signature du parent ou du tuteur :</b>		

*S'il vous plaît, complétez le formulaire dès la première semaine de septembre.*



# Transport Scolaire



## RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ

1. Je suis toujours à l'heure à mon arrêt (au moins 10 minutes à l'avance) et je ne joue pas dans la rue en attendant l'autobus.
2. J'attends que l'autobus soit complètement immobilisé avant de monter à bord, je m'assois rapidement sur un banc et je ne bloque pas l'allée.
3. Je reste assis les jambes placées vers l'avant et je parle à voix basse.
4. Je sais qu'il est interdit de boire ou de manger dans l'autobus et je respecte la règle.
5. Je connais l'emplacement des sorties de secours.
6. Les bâtons de hockey, de baseball, les raquettes ainsi que tout autre objet aux dimensions non conformes (50 cm x 30 cm x 22,5 cm) sont interdits.
7. Arrivé à destination, j'attends que l'autobus soit complètement arrêté avant de quitter mon banc. Les autres élèves et moi descendons les uns après les autres.
8. Je m'éloigne de l'autobus afin que le conducteur puisse bien me voir en tout temps. Il doit s'assurer que je suis en sécurité.
9. Si je dois traverser la rue devant l'autobus, je m'éloigne de l'autobus et j'attends le signal du conducteur.
10. Je respecte les places assignées ainsi que mon environnement. Le vandalisme n'est pas toléré et les coûts occasionnés par les dommages causés seront défrayés par mes parents.
11. J'adopte un comportement et un langage respectueux avec mes camarades ainsi qu'avec le conducteur.
12. Je dois, sans hésiter, informer rapidement mes parents, mon enseignant ou mon conducteur si d'autres élèves ou moi sommes victimes d'intimidation.
13. **Aucun geste de violence ne sera toléré aux arrêts ou à bord de l'autobus scolaire. Tout geste inapproprié entraînera une suspension immédiate du transport.**

**Tableau du nombre d'avis disciplinaires associés au nombre de jours de suspension.**

Nombre d'avis mineur	Nombre de jours de suspension
1	Avis de comportement
2	Avis de comportement
3	1 jour
4	3 jours
5	5 jours
6	Indéfiniment

Nombre d'avis majeur	Nombre de jours de suspension
1	5 jours
2	Indéfiniment

**Places disponibles :** Le parent de l'élève qui désire se prévaloir de ce privilège doit adresser sa demande à l'établissement que fréquente son enfant. Les places disponibles sont un accommodement accordé selon la disponibilité des places restantes dans l'autobus. Le service du transport ne procédera à aucune modification de parcours ni à aucun ajout d'arrêt et/ou de place pour accommoder ces demandes. Les places disponibles peuvent être retirées en tout temps pour diverses raisons telles que l'arrivée de nouveaux élèves en droit de transport, la modification d'un trajet ou le mauvais comportement à bord de l'autobus scolaire.

Je confirme avoir pris connaissance des règlements du transport. Je comprends que pour ma sécurité, celle de mes compagnons et celle de mon conducteur, je suis dans le devoir de respecter ces règlements dans leur intégralité.

**Signature :** \_\_\_\_\_  
Élève

**Signature :** \_\_\_\_\_  
Parent ou tuteur

Tout élève doit respecter les règles de conduite et mesures de sécurité disponibles sur le site Internet de la CSDGS dans l'onglet Transport scolaire. Les mesures disciplinaires sont applicables aux arrêts, à bord de l'autobus et au débarcadère. Nous vous invitons à en prendre connaissance et vous souhaitons une excellente année scolaire!

Pour plus d'information sur le transport scolaire, consultez le [www.csdgs.qc.ca/transport](http://www.csdgs.qc.ca/transport).  
Vous pouvez nous contacter par téléphone au 514-380-8347 ou par courriel [transport@csdgs.qc.ca](mailto:transport@csdgs.qc.ca).